

anormal, et les agents regagnaient le poste du Ville arondissement.

M. le commissaire Fatou a droit à des félicitations spéciales pour la modération et la fermeté dont il a fait preuve en cette circonstance.

Une observation s'impose : on pourrait prêter les patrouilles de cavalerie de faire moins de zèle et surtout de ne pas chasser une foule inoffensive et joyeuse en montant sur les trottoirs et en plaisantant avec les gamins en cette circonstance.

Nous sommes des partisans résolus du maintien de l'ordre ; mais des scènes regrettables comme celles de mercredi soir ne peuvent qu'exciter inutilement les esprits et donner lieu à des commentaires fâcheux.

Comme nous l'avons dit plus haut, cinq arrestations ont été opérées ; il s'agit surtout de trois jeunes gens de seize à dix-huit ans, qui, selon l'expression vulgaire, « se sont laissés monter le coup ».

UNE GRAVE AFFAIRE

Vol de poudre et fabrication de dynamite

Deux arrestations d'une extrême importance ont été opérées dans la journée de mercredi.

On a arrêté deux frères, les nommés Auguste Montois, né le 8 novembre 1841, ouvrier tonnelier, domicilié à Ronchin, et Jean-Louis Montois, né le 7 juin 1849, ouvrier menuisier, domicilié à Ronchin.

Ces deux individus sont inculpés de vol de poudre ; ce sont deux anarchistes qui demeurent à Ronchin.

Ils sont, en outre, soupçonnés de fabrication de dynamite.

L'ordre a été remis entre les mains de la gendarmerie qui a dû procéder, mercredi soir, à une perquisition des plus sérieuses au domicile des deux inculpés à Ronchin.

L'un de ces deux frères a déjà été condamné pour fait de grève.

Hier soir, en quittant le poste de Ville arondissement, l'un des inculpés s'est écrié : « C'est une saloperie ! »

Nous publierons, dans notre prochain numéro, des renseignements plus détaillés sur cette affaire, qui a un caractère des plus graves.

A FIVES

Ce matin, vers sept heures, trois cents grévistes ont voulu manifester devant la gare de Fives et d'Hellemers ; mais ils ont été empêchés par les agents de police.

Les 50 ouvriers grévistes de l'établissement de MM. Cuvellier frères sont rentrés ce matin ; mais à onze heures, 120 ouvriers sur 180 ne se sont pas présentés à la rentrée et on a dû arrêter la marche de la fabrique qui ne pouvait continuer avec un personnel réduit de deux tiers.

Chez MM. Van de Weghe, les délégués des ouvriers se sont présentés ce matin et ont formulé leurs dernières revendications qui se bornent à une demande d'augmentation de 10 0/0.

Chez M. Detroy, 40 ouvriers ont abandonné le travail.

Les industriels de Fives-Lille ont d'ailleurs formulé la déclaration que voici :

« Les souscriptions socialistes à Fives-Lille s'engagent à appuyer énergiquement toutes les revendications des ouvriers concernant la réduction de la journée de travail à dix heures avec le même salaire au moyen d'une loi internationale. »

A une heure et demie, un accident est arrivé à la machine de l'établissement de M. Delobert-Malle, rue du Long-Pot. On a dû, pour ce motif, renvoyer les mille ouvriers de cette usine ; mais il ne s'agit pas d'une grève véritable.

Ce matin, à neuf heures, 400 ouvriers tisserands de l'établissement de M. Casse se sont mis en grève, réclamant l'application du tarif adopté il y a cinq ans.

Ils ont envoyé leurs délégués à Mme Casse, qui leur a demandé le temps de la réflexion en leur disant qu'un remaniement de tarif ne pouvait pas se faire en un jour.

Les délégués ont réclamé l'arrêt de la machine et le directeur ne usant de continuer à travailler, le directeur a dû donner l'ordre d'arrêter la machine et de faire sortir les ouvriers.

A trois heures, les grévistes de l'établissement Casse, après avoir manifesté devant le commissaire de police du Xe arrondissement, se sont réunis à la salle de l'Orphelin, rue du Faubourg-Tournai ; ils ont élu M. Jacquemot, commissaire de police, de présenter en leur nom à Mme Casse, la revendication qu'ils avaient déjà formulée dans la matinée.

M. Jacquemot a accédé à leur désir et s'est rendu chez Mme Casse pendant que les grévistes, qui paraissent désireux de reprendre le travail, attendent la réponse dans la salle de l'Orphelin.

Mme Casse a répondu qu'il lui était impossible de faire droit aux revendications des ouvriers. Ces derniers ont cependant décidé que jeudi matin ils reprendront le travail. La grève, de ce côté, est donc heureusement et rapidement terminée.

Nous devons signaler tout particulièrement la conduite de M. Jacquemot, commissaire de police du quartier, qui a déployé depuis plusieurs jours beaucoup de tact et d'énergie.

MM. BAUDIN & FERROUL

A LILLE

Mercredi soir, MM. Baudin, député du Cher, et Ferroul, député de l'Aude, sont arrivés à Lille par l'express de 5 heures. Tous les deux appartenant au parti socialiste.

Ils ont été reçus à la gare par MM. Delcourt, Delory, Carrette et un certain nombre de délégués ouvriers, venus spontanément.

MM. Baudin et Ferroul sont descendus à l'hôtel de l'Hotel Blanc, place des Reineux.

A LA MADELEINE

MARCO & SAINT-ANDRÉ

La Madeleine, c'est le maintien du statu quo ; les ouvriers de Mme veuve Bonafant et de M. Pauchet ont envoyé ce matin des délégués à leurs patrons pour formuler des revendications analogues à celle qui ont été présentées à Roubaix, c'est-à-dire une augmentation de 15 0/0 et la réduction à 10 heures de la journée de travail.

Les patrons ont répondu qu'ils consentaient à la réduction à dix heures, si cette mesure était appliquée d'une manière générale, mais qu'ils ne pouvaient, en l'état actuel des affaires, accorder l'augmentation de 15 0/0 réclamée.

Les ouvriers ont alors décidé de continuer la grève.

Dans les autres établissements de la Madeleine, le travail est complet.

Chez M. Moreau, au Pont-de-Mareq, les ouvriers ne se sont présentés qu'à midi ; ils ont ouvert les portes à ce moment du déjeuner où l'on a sonné la cloche. M. Moreau a profité de ce chômage pour nettoyer ses machines et ses générateurs.

C'est, du reste, dimanche la ducaesse au Pont-de-Mareq, et comme la fête continuera le lundi, on ne pense pas que le travail reprenne avant mardi.

A Saint-André, au tissage de M. Barbry, personne ne s'est présenté ce matin ; le chômage est général.

Au coin de la rue de la Madeleine, on signale un incident à signaler dans ces localités, où il y a toujours un grand déploiement de troupes.

depuis le 20 décembre jusqu'au 24 janvier. Le nombre des grévistes n'était, au début, que de 3 à 5,000 ; le 23 décembre, il s'élevait à 10 et 14,000 ; le 28, à 14,000, pour monter vers la fin du mois à 20,000. Il resta à ce chiffre jusqu'au 14 janvier, puis descendit à 6,000 pour remonter, le 15, à 9,000 et le 16 à 11,000, varier entre 11 et 13,000 du 17 au 21 janvier, puis descendre ensuite de nouveau à 8,000 le 22, à 6,000 le 24.

Il y a eu, dans ce seul bassin, une perte de 400,000 journées de travail ; à raison de 4 francs en moyenne, cela fait une perte directe de 1,600,000 francs pour les patrons. La perte des charbonnages a été d'environ 500,000 francs, non compris les frais extraordinaires pour l'enlèvement des tonnes lors de la reprise du travail. Quant au dommage causé aux fabriques, laminoirs, hauts-fourneaux, etc., il est considérable.

Dans le bassin de la suspension de la suspension de travail en novembre et décembre, on constate des grèves du 2 au 13 janvier ; 3,000 ouvriers ne descendant pas du 2 au 4 ; 4 à 5,000 du 4 au 8 ; 5,000 le 9 ; 4,200 le 10 et 500 à 250 du 11 au 13, soit en tout 34,200 journées de travail ou 120,000 francs de salaire perdus.

En ajoutant ces chiffres les effets de la suspension de travail dans le bassin de Liège, on peut évaluer les pertes pour les travailleurs belges à près de deux millions, et la perte générale pour la Belgique à plus de 4 millions de francs, par suite des grèves de mi-décembre à fin janvier.

A LOOS

Mercredi, à midi, une centaine d'ouvriers de la filature de M. Guillemand ont quitté leurs travaux.

A deux heures, ils se sont présentés en réclamant une augmentation qui ne leur a pas été accordée.

Les chasseurs à cheval ont dispersé un rassemblement qui s'était formé.

Les autres ouvriers ont continué le travail jusqu'à quatre heures ; mais des réclamations sont élevées sur la difficulté du travail, on a dû arrêter la machine.

Une compagnie du 110e et un piquet du 49e chasseurs sont en permanence à la mairie et dans une ferme voisine.

A HAUBOURDIN

Mardi soir, à 8 h. 1/2, M. d'Hespel, maire de la commune, a réuni à l'hôtel de ville, les patrons et les délégués ouvriers.

Ces derniers ont demandé la réduction de la journée de travail à 10 heures.

Les patrons se sont montrés favorables à cette revendication, mais ils ont déclaré qu'elle ne pourrait être tenue pratique qu'à la condition d'être appliquée de même à tous les autres établissements de la commune.

Les délégués ont alors quitté la mairie en proclamant la continuation de la grève.

Pendant ce temps, un fort rassemblement s'était formé en face de l'hôtel de ville ; il a été dispersé par la cavalerie.

Un enfant a été malheureusement blessé dans ce mouvement et un cavalier est tombé de cheval.

M. Potié a profité de cet incident pour faire une entrée furibonde à la mairie en criant : « Votre place n'est pas ici, elle est dans la rue où l'on égrège le peuple. »

Il a été dit que qu'on n'engorgerait personne ; aussi, avec un tact et une mesure parfaits, M. d'Hespel a su remettre à sa place M. Potié, en lui disant que comme maire il savait quel était son devoir, qu'il était et qu'il serait toujours là où le devoir et l'intérêt de ses concitoyens l'appelleraient.

La matinée de mercredi a été calme à Haubourdin ; une cinquantaine de grévistes seulement se promènent par petits groupes sur la Grande-Place.

A neuf heures et demie, le détachement du 43e de ligne qui se trouvait à Haubourdin est rentré à Lille ; il a été remplacé par des détachements du 51e et du 110e de ligne.

M. Saender et ceux de M. Dambrouse ont repris ce matin le travail. La grève continue chez M. Mazingarbe et chez MM. Delorterie, ainsi qu'au tissage.

Le Progrès du Nord rend compte d'une manière absolument inexacte des faits qui se sont passés hier soir à Haubourdin et dont nous avons dû rester parlé.

Pendant que le maire présidait une réunion des industriels et des délégués de leurs ouvriers, ce que le Progrès ne dit pas, une charge de cavalerie a été opérée pour désorganiser la place et les abords de l'hôtel de ville. Un seul enfant de onze ans et qui n'était certes pas à sa place dans cette manifestation et que ses parents auraient dû empêcher de se rendre à la réunion, a été blessé.

La troupe n'avait pas du reste été demandée par le maire d'Haubourdin, qui s'est borné à réclamer contre l'absence d'une partie de la brigade de gendarmerie en signalant les grèves qui se déclaraient dans les environs.

Quant aux injures à l'adresse de M. d'Hespel, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter ; l'honorable maire est assez connu de la population haubourdinnoise pour qu'il puisse les désigner ; ses concitoyens savent combien il s'est dévoué depuis le commencement de la grève, et cela suffit.

DANS LE BASSIN HOULLER

DU PAS-DE-CALAIS

La nuit de mardi à mercredi a été très calme dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, sauf à Hénil-Liétard, où trois arrestations ont été opérées pour entraves à la liberté du travail.

Dans la concession de Courrières, 3,200 ouvriers se sont dévoués ; il ne reste plus que 500 grévistes.

Dans la concession de Douvrin, une reprise partielle a eu lieu ce matin ; on pense que demain le travail sera au complet.

Le seul point qui ne soit pas au complet, c'est encore à peu près général, où les esprits sont fort montés.

A la concession de Nouvion, malgré les excitations de certains individus qui l'on connaît le calme reste absolu.

L'amenée à du reste fait hier une conférence à Barlin, où il a conseillé aux ouvriers mineurs de ne point abandonner le travail.

Somme toute, la situation s'est notablement améliorée et la grève paraît toucher à sa fin.

CE QUE COÛTENT LES GRÈVES

Le *Moniteur du Commerce* belge exprime, il y a quelques semaines, le regret que l'on n'ait pas établi le bilan de ce que coûtent les grèves en Belgique ; cette lacune vient d'être comblée par M. L. Strauss en ce qui concerne la dernière grève des districts charbonniers.

de vous donner ma demeure. Ensuite, cela ne vous suffisait pas, il vous a fallu un capital sérieux... Vous avez su m'arracher une donation de deux millions ; de telle sorte que moi, banquier ruiné, j'ai une femme qui possède un hôtel superbe, un mobilier superbe et une fortune de plus de deux millions de francs ; car je vous sais assez fin pour supposer que vous n'avez pas laissé dormir vos capitaux. Est-ce vrai ?

Madame Marsébert répondit avec un calme parfait :

— Tout cela est très exact ; et je vais même compléter votre pensée. Le jour où j'ai été personnellement riche, j'ai essayé de vous faire comprendre que la vie ne saurait être basée sur l'amour, mais sur l'ambition. Vous avez refusé de comprendre.

— J'ai trop bien compris que je n'avais été qu'un jouet entre vos mains. Vous vous étiez, en effet, basée sur mon amour pour me faire servir à votre ambition. Vous étiez jadis une ouvrière ; aujourd'hui, vous êtes riche et vous êtes devenue dans la vie parisienne ! — J'ai fait de vous une haute dame que tout le monde respecte. Et, votre résultat obtenu, vous avez sacrifié vos devoirs d'épouse à votre amour pour l'argent.

— Je ne puis que me plaindre, puisque, aujourd'hui, sans moi, Georges et Yvonne seraient certainement ruinés !

— Il y a une chose qui doit être plus chère à Georges et à Yvonne que la fortune, c'est l'honneur !

— Madame Marsébert eut un mouvement d'effroi.

— Oui, continua son mari, si demain je ne paie pas cette somme, je suis déshonoré... et vous savez bien que je ne survivrai pas à mon déshonneur !

— Un éclair sinistre passa dans les yeux de Madame Marsébert. Son mari ajouta à voix basse :

— Peut-être est-ce ce que vous attendez ? Elle prononça avec une ironie impitoyable :

— Vous tuez Bah ! ça se dit, ces choses-là ; ça ne se fait plus, mon cher !

du mouvement socialiste

Nîmes, 7 mai. — On évalue à six mille le nombre des grévistes du bassin houiller d'Alais.

A Castillon-de-Gagnières, sans la présence de la gendarmerie, les grévistes auraient empêché les femmes d'ouvriers de porter le linge à leurs maris. Ils sont repartis en annonçant qu'ils reviendraient demain en plus grand nombre.

Une compagnie du génie de Montpellier est arrivée cette après-midi à Alais pour assurer le service d'épandage de la mine de Rochebelle, par suite du refus des ouvriers réquisitionnés pour faire ce travail.

Nîmes, 7 mai. — Le détachement de 300 hommes envoyé de Nîmes à Rochebelle, est descendu à la gare de Robiac.

Une grande réunion de tous les grévistes du bassin houiller de Liège a eu lieu à Rochebelle, au cours de laquelle ont été discutés les intérêts de la région.

Une tentative de grévistes a échoué à Gagnières ; des troupes y seront envoyées demain.

A Rochebelle et à La Voilée, les mineurs ont refusé d'exécuter les travaux nécessaires pour la conservation de la mine.

L'ingénieur en chef a demandé des soldats du génie.

Bessèges, 7 mai. — Les mineurs du Martinet viennent de se mettre en grève.

Le grève continue à la Compagnie houillère de Bessèges. Les houillères de Molèries chôment au complet.

Le calme est complet.

LE QUÊTE ÉCONOMIQUE

Et les Chambres de Commerce

Voici l'avis qui a été émis par la Chambre de Commerce de Lyon sur l'importante question de renouvellement des tarifs de commerce :

« En tant qu'industrie d'exportation, notre fabrique de soieries ne peut être que favorable au régime des traités de commerce basés sur des concessions mutuelles qui créent plus d'argent et plus de débouchés à nos produits. Toutes les études de notre part tendent à faire passer en France depuis 1860, et la plupart des nations admettent un tarif conventionnel qui leur est plus favorable que les tarifs de commerce basés sur des concessions mutuelles. Aucune industrie ne serait donc, semblait-il, plus fondée à se plaindre des traités de commerce existants qu'aujourd'hui.

Elle a attendu trois fois le directeur général de la commission des affaires étrangères, de l'Indochine, des colonies. La sous-commission des recettes a déjà tenu six séances.

Elle a attendu trois fois le directeur général de la commission des affaires étrangères, de l'Indochine, des colonies. La sous-commission des recettes a déjà tenu six séances.

Il lui a en effet paru nécessaire de ne pas différer l'examen de la question des sucres, car les opérations industrielles à commercer sur les sucres ont commencé en septembre et il semble nécessaire que les intérêts agricoles et industriels soient fixés dans le plus bref délai possible sur le régime fiscal des sucres.

NOUVELLES DU JOUR

La grève de Bessèges

Bessèges, 7 mai. — Les mineurs du Martinet viennent de se mettre en grève.

La grève continue à la Compagnie houillère de Bessèges. Les houillères de Molèries chôment au complet.

Le budget

Paris, 7 mai. — Les travaux de la Commission du budget marchent avec un lentur qui provoque des plaintes même à gauche. M. Casimir Périer, président de la commission, a été critiqué et il a communiqué à la presse une note qui rend compte de l'état des travaux de la Commission.

Nous lions : Le programme du gouvernement soulevé de grosses questions, qui étant relatives aux contributions directes doivent être débattues dans les prochaines sessions des vacances parlementaires.

Surélévation de l'impôt sur les propriétés bâties, dégrèvement de la propriété non bâtie, révision de la loi des patentes.

En tant qu'industrie d'exportation, notre fabrique de soieries ne peut être que favorable au régime des traités de commerce basés sur des concessions mutuelles qui créent plus d'argent et plus de débouchés à nos produits. Toutes les études de notre part tendent à faire passer en France depuis 1860, et la plupart des nations admettent un tarif conventionnel qui leur est plus favorable que les tarifs de commerce basés sur des concessions mutuelles. Aucune industrie ne serait donc, semblait-il, plus fondée à se plaindre des traités de commerce existants qu'aujourd'hui.

Elle a attendu trois fois le directeur général de la commission des affaires étrangères, de l'Indochine, des colonies. La sous-commission des recettes a déjà tenu six séances.

Elle a attendu trois fois le directeur général de la commission des affaires étrangères, de l'Indochine, des colonies. La sous-commission des recettes a déjà tenu six séances.

Il lui a en effet paru nécessaire de ne pas différer l'examen de la question des sucres, car les opérations industrielles à commercer sur les sucres ont commencé en septembre et il semble nécessaire que les intérêts agricoles et industriels soient fixés dans le plus bref délai possible sur le régime fiscal des sucres.

LE JOURNÉE DE HUIT HEURES

Paris, 7 mai. — Les pétitions relatives à la journée de huit heures ont été déposées au Sénat et à la Chambre, et ont été transmises aujourd'hui à la commission chargée d'examiner le projet voté par le Sénat sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements.

Les conclusions de ces pétitions font l'objet d'un rapport que nous avons déjà publié. Aux termes de cette proposition la journée de travail ne pourra, sous aucun prétexte, dépasser huit heures, dans les mines, usines, manufactures et en général tout atelier mécanique.

Toute infraction à cette disposition sera punie d'une amende de 500 à 1,000 francs et dans le cas de récidive, l'employeur contrevenant sera passible d'un emprisonnement de quinze jours à un mois.

Paris, 7 mai. — La commission relative au travail des femmes a décidé d'ordonner de demander les sept députés signataires de la proposition limitant la journée à huit heures.

Ce sont MM. Ferroul, Thivrier, Lachize, Couturier, Baudin, Théron, Boyer.

La commission a entendu ensuite MM. de Mus et de Monnier, qui sont également les auteurs de propositions limitant la journée de travail.

M. Ricard a fait ensuite à la Commission l'exposé de l'enquête à laquelle il vient d'être procédé dans le département du Nord et dans les Vosges sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

Toutes les dépositions, à quelques exceptions près, concluent à la suppression du travail de nuit pour les femmes et les filles mineures. C'est également l'avis, on le sait, de l'Académie de médecine.

La commission conclut donc lundi à l'adoption du projet voté par la précédente Chambre et concluant à la suppression du travail de nuit pour les femmes et les filles mineures.

Incendie d'une maison d'alliés

Montreal, 7 mai. — L'incendie de la maison de tous de Longue-Pointe, où il y avait 1,500 malades, a été affreux. 150 aliénés ont été brûlés vifs, en dépit de tous les efforts, dans leurs cellules.

Une soixantaine de personnes en plus ont été plus ou moins blessées, partie au feu et partie un certain nombre de pompiers et de policiers.

Mouvement préfectoral

Paris, 7 mai. — Le mouvement administratif, actuellement en préparation, paraîtra au *Journal officiel* avant la fin de la semaine.

Il portera, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, sur trois ou quatre préfets et quelques secrétaires généraux.

M. Le Maillet, préfet de l'Indre-et-Loire, sera délégué.

Contrairement à ce qu'on avait cru tout d'abord, M. Bonnefoy-Sibour restera en Corse.

M. Vel-Burand, préfet du Nord sera mis en disponibilité ou déplacé.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

Paris, 7 mai. — On évalue à six mille le nombre des grévistes du bassin houiller d'Alais.

A Castillon-de-Gagnières, sans la présence de la gendarmerie, les grévistes auraient empêché les femmes d'ouvriers de porter le linge à leurs maris. Ils sont repartis en annonçant qu'ils reviendraient demain en plus grand nombre.

Une compagnie du génie de Montpellier est arrivée cette après-midi à Alais pour assurer le service d'épandage de la mine de Rochebelle, par suite du refus des ouvriers réquisitionnés pour faire ce travail.

Nîmes, 7 mai. — Le détachement de 300 hommes envoyé de Nîmes à Rochebelle, est descendu à la gare de Robiac.

Une grande réunion de tous les grévistes du bassin houiller de Liège a eu lieu à Rochebelle, au cours de laquelle ont été discutés les intérêts de la région.

Une tentative de grévistes a échoué à Gagnières ; des troupes y seront envoyées demain.

A Rochebelle et à La Voilée, les mineurs ont refusé d'exécuter les travaux nécessaires pour la conservation de la mine.

L'ingénieur en chef a demandé des soldats du génie.

Bessèges, 7 mai. — Les mineurs du Martinet viennent de se mettre en grève.

Le grève continue à la Compagnie houillère de Bessèges. Les houillères de Molèries chôment au complet.

Le calme est complet.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

Paris, 7 mai. — On évalue à six mille le nombre des grévistes du bassin houiller d'Alais.

A Castillon-de-Gagnières, sans la présence de la gendarmerie, les grévistes auraient empêché les femmes d'ouvriers de porter le linge à leurs maris. Ils sont repartis en annonçant qu'ils reviendraient demain en plus grand nombre.

Une compagnie du génie de Montpellier est arrivée cette après-midi à Alais pour assurer le service d'épandage de la mine de Rochebelle, par suite du refus des ouvriers réquisitionnés pour faire ce travail.

Nîmes, 7 mai. — Le détachement de 300 hommes envoyé de Nîmes à Rochebelle, est descendu à la gare de Robiac.

Une grande réunion de tous les grévistes du bassin houiller de Liège a eu lieu à Rochebelle, au cours de laquelle ont été discutés les intérêts de la région.

Une tentative de grévistes a échoué à Gagnières ; des troupes y seront envoyées demain.

A Rochebelle et à La Voilée, les mineurs ont refusé d'exécuter les travaux nécessaires pour la conservation de la mine.

L'ingénieur en chef a demandé des soldats du génie.

Bessèges, 7 mai. — Les mineurs du Martinet viennent de se mettre en grève.

Le grève continue à la Compagnie houillère de Bessèges. Les houillères de Molèries chôment au complet.

Le calme est complet.

Le mouvement ouvrier en Allemagne

Berlin, 7 mai. — M. de Bodelschwingh, ministre du commerce et de l'industrie va demander aux présidents supérieurs des provinces des rapports périodiques sur le mouvement ouvrier et notamment sur l'influence des journaux socialistes et des journaux socialistes.

Le ministre réunira prochainement en conférence les inspecteurs des mines pour préparer une nouvelle loi minière.

Le prince héritier de Prusse

Berlin, 7 mai. — Hier, le prince impérial est entré dans sa neuvième année.

L'héritier du trône est inscrit comme soldat de 1re classe (gratifié) dans la 1re compagnie du 1er régiment de l'infanterie de la garde.

Suicide d'un anarchiste

Lyon, 7 mai. — Un dramatique suicide a eu lieu cette après-midi, à trois heures, au palais de justice.

Un des anarchistes arrêtés il y a quelques jours le nommé Couleux, âgé de quarante ans, s'est précipité par la fenêtre du cabinet de M. Viel, juge d'instruction, situé au deuxième étage, dans la cour de la sûreté.

Relévé aussitôt, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu ; son état est désespéré.

Depuis son arrestation, Couleux avait à plusieurs reprises manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

Paris, 7 mai. — Ce soir à ce lieu, sous la présidence de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, l'assemblée annuelle de la Société d'éducation et d'enseignement.

Avant pris place autour de Mgr d'Hulst, MM. Chesnelong, Le Breton, sénateurs ; Keller, ancien député ; Thellier de Fontenay, député, et de nombreuses personnalités marquantes du monde catholique parisien.

La séance a été ouverte par une allocution dans laquelle M. Chesnelong en a indiqué le programme.

Puis, après lecture des rapports financiers et autres sur l'exercice 1890, Mgr d'Hulst a, en quelques mots exposé un nouveau mode de concours puissants à l'œuvre de la Société, au moyen des ressources seraient considérablement augmentées, alors que les pères de famille seraient déchargés de la rétribution scolaire.

Ces paroles ont été très applaudies.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Roubaix, 8 mai. — Hauteur barométrique, 738. Température : A 7 heures du matin... 14 degrés au-dessus de zéro. A 11 heures du soir... 23 degrés au-dessus de zéro. A 7 heures du matin... 23 degrés au-dessus de zéro. A 11 heures du soir... 29 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 7 mai. — Les pressions barométriques sont toujours faibles sur le continent. Le minimum principal qui se maintient depuis le 3 au sud de l'Irlande s'est avancé vers le Nord, tandis que celui d'Allemagne persiste. Une dépression tend à se former sur la Méditerranée et le baromètre baisse assez rapidement sur les côtes occidentales de l'Italie. Les vents soufflent toujours du Sud sur l'ouest de l'Europe et sont partout faibles ou modérés. On signale encore des pluies et des orages sur la France et l'Allemagne.

Les variations de la température sont très régulières ; une hausse sensible se produit toutefois en Provence et en Italie. Ce matin, le thermomètre marquait 1 degré à Haparanda, 12 à Stockholm, Paris, 16 à Marseille, Rome, et 22 à Constantinople.

En France, des orages sont toujours probables avec températures assez douces.

Hier, à Paris, temps couvert, orage vers cinq heures du soir.

Température : maximum, 22 degrés ; minimum, 9 degrés 5.

PRIME EXCEPTIONNELLE

La *Bibliothèque de l'Université de Roubaix* a l'honneur de publier un ouvrage qui sera à tous les amateurs un ouvrage précieux, un ouvrage qui sera à tous les amateurs un ouvrage précieux, un ouvrage qui sera à tous les amateurs un ouvrage précieux.

EXPOSITION-ALBUM comprenant les merveilleux dessins :

1. *Souvenirs romantiques, police militaire, Weygott, chef de la mission de la France à Paris, République.*
2. *Revue de la guerre de 1870-1871, Roubaix, 1871.*
3. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
4. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
5. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
6. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
7. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
8. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
9. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*
10. *Le 10 mai 1871, Roubaix, 1871.*

Il est mis en vente au prix exceptionnel de 5 francs.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les affaires de Roubaix-Tourcoing aux Assises du Nord. — La session des assises du Nord qui s'ouvrira lundi prochain, comprendra 18 affaires et se terminera le mercredi 21 de ce mois.

Les affaires qui concernent notre région sont au nombre de quatre. Ce sont les suivantes :

1. Henri-Joseph Quint, 21 ans, domestique de ferme, accusé de coups suivis de mort à Willems, sera jugé le lundi 12.
2. Alphonse Vanoverbergh, 30 ans, tisserand à Roubaix, poursuivi pour vol qualifiés en cette ville, comparaitra devant le jury, le mercredi 14.
3. Le mardi 20, Louis-Joseph Notteghem, 32 ans, tisserand à Croix ; François-Auguste Verucryse, 37 ans, métallier à Roubaix ; Jean-Joseph Mesta, 62 ans, voyageur de commerce de la même ville ; Charles-Edmond-Auguste Gellé, chasseur accusé de coups suivis de mort à Willems, sera jugé le mercredi 14.
4. Enfin, le mercredi 21, Désiré-Joseph Flament,

CHRONIQUE LOCALE

qui avait été son mauvais génie et qui avait encore le diable à l'épaule... Au même instant, le timbre de la porte d'entrée retentit.

— C'est moi, dit-il, qui vient me chercher, dit madame Marsébert.

— En effet, on entendait sa voix. Le banquier n'eut pas le courage de rester plus longtemps ; il répéta :

— Adieu ! adieu !

— Il passa par le jardin de côté, afin de ne pas se trouver en face de Baranville, mais à peine dans le jardin, il se glissa contre une fenêtre pour entendre ce qui allait se dire. Baranville avait pénétré dans le salon et saluait respectueusement madame Marsébert. Celui-ci dit très naturellement :

— Veuillez avoir la gentillesse de m'attendre. Je vais passer ma robe de chambre.

— Elle descendit à l'instant, vêtue de blanc. Baranville la mena à la voiture. Le banquier le suivait dans l'escalier, il s'écoulaient que des paroles banales, correctes...

— Le malheureux regagna le jardin, en murmurant :

— Rien !... Toujours rien !... Je mourrai donc sans avoir compris le mystère de la vie de cette femme !...

(A suivre).

PIERRE SALER.

CHRONIQUE LOCALE

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Comines, Calles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecques, Hevies, Meunin, Messines, Mouscron, Moorslede, Nœhin, Nœvelles, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warocq, Warengin, Werwie, Ypres.

FEUILLETON DU 9 MAI 1890. — No 8

UN DRAME EN ANCIEN

Par PIERRE SALER

— Madame Marsébert

— M'as-tu jamais aimé ?... Je ne crois pas ; je reconnais que, pendant quelques années, tu m'as donné le simulacre de l'amour le plus dévoué, le plus sincère... Tu fus parfaite pour ma fille Yvonne, tu l'élevas avec autant de soin que notre fils Georges. Aujourd'hui Yvonne ignore encore que tu n'es pas sa mère... Sur ce point, je n'ai qu'une chose à te dire : Merci !

— C'est heureux !

— Quand je t'ai connue, avant mon premier mariage, il y avait, auprès de toi, un homme dont je n'ai jamais pu m'expliquer la situation, un homme qui était ton ami, Louis Baranville...

— Baranville, interrompit madame Marsébert, Baranville n'était pas un ami. Il ne l'est devenu que plus tard, à cause de moi.

— Sait-il l'admettre, mais enfin, quand j'ai épousé, Baranville n'avait pas plus de situation que lorsque j'en avais obtenu. Il n'avait rien. Aujourd'hui, il est riche, et il est riche à moi !

— Non ! Tu l'as ruiné, et tu l'as ruiné en ce que tu n'as pas su en mêlant à toutes tes opérations...

— Cela, tu ne pourras d'en douter. Je n'ai plus la naïveté de ma jeunesse. En tout cas, le résultat, pour moi, est le même, puisque tout à